

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT AU PILOTAGE PAR LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT DU SECOND DEGRÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

18 mars 2020



L'IH2EF est un service à compétence nationale rattaché à la direction des ressources humaines des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Visitez le site web de l'IH2EF : www.ih2ef.education.fr

Contact : webmestre.ih2ef@education.gouv.fr

© Ih2ef



Dans le cadre de la fermeture aux élèves de tous les établissements scolaires de France, la mise en place de la continuité pédagogique doit être assurée pour tous et le lien maintenu avec leurs familles.

L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF) a en charge la formation continue et statutaire des personnels de direction. À ce titre l'IH2EF collabore avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) et l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), pour apporter un soutien aux personnels de direction sur les questions de pilotage et d'organisation.

L'IH2EF et l'IGÉSR ont élaboré ce premier document de pilotage pour accompagner les chefs d'établissement dans la mise en place initiale de la continuité pédagogique en cas de crise majeure. Ce document a pour seul objectif de leur être utile. Il ne s'agit pas d'une procédure à suivre à la lettre mais bien d'un aide-mémoire destiné à aider les pilotes que sont les chefs d'établissement dans la mise en œuvre de leur mission.

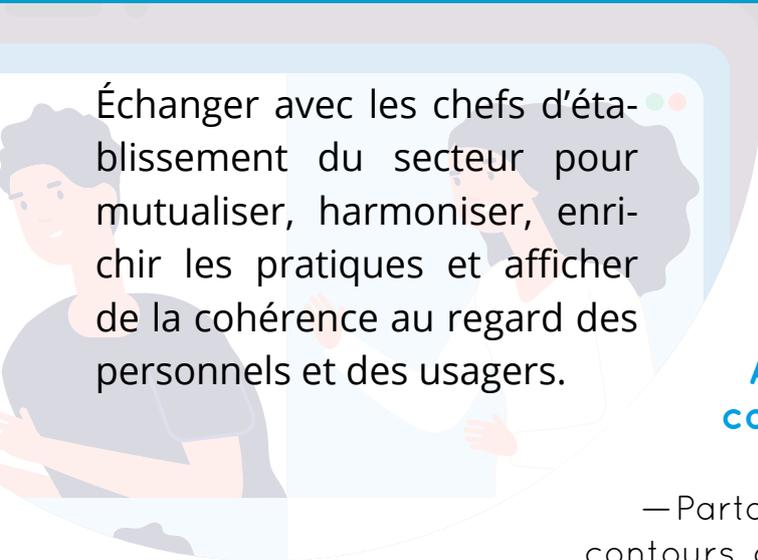
Avec le soutien de son réseau d'experts associés constitué de personnels de direction, d'inspecteurs, d'universitaires et de cadres administratifs, l'IH2EF vient en soutien de la Dgesco pour répondre aux questionnements des personnels de direction sur l'espace FAQ du site **[education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)**.

Les professeurs restent les premiers responsables de la conception et du choix des supports d'enseignement dans le cadre de leur liberté pédagogique, mais la continuité pédagogique ne peut être la simple réplique de l'enseignement en présence. En situation de crise et d'urgence, l'enseignement à distance nécessite un pilotage du chef d'établissement qui sera la clé d'une continuité pédagogique réussie.

Ce document ne prétend pas à l'exhaustivité mais indique des éléments d'attention pour le pilotage pédagogique du chef d'établissement dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique sur le long terme. Chaque mesure ou point abordé doit être apprécié au regard des moyens techniques et des compétences humaines mobilisables localement.



Organiser et impulser : les points essentiels

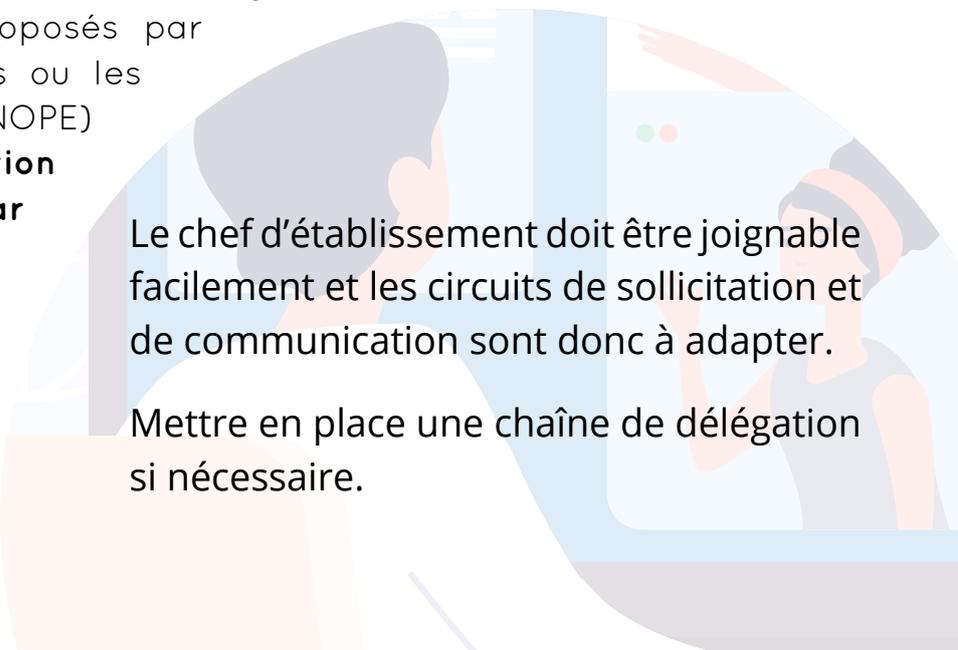


Échanger avec les chefs d'établissement du secteur pour mutualiser, harmoniser, enrichir les pratiques et afficher de la cohérence au regard des personnels et des usagers.

Assurer les conditions d'une bonne communication interne et externe

— Partager largement en équipe de direction les contours du pilotage pour la mise en œuvre de la continuité pédagogique.

- S'assurer de la cohérence et de la clarté des consignes transmises concernant l'accueil restreint.
- Actualiser les coordonnées/contacts des personnels et des usagers et s'assurer de leur opérationnalité.
- Diffuser les listes nominatives selon les activités ou les délégations de responsabilités choisies.
- Mettre à disposition de l'ensemble des acteurs un document de synthèse qui précise les circuits et les modalités de sollicitation des personnels.
- Constituer des groupes rattachés au sein des ENT et dans les outils de gestion habituels.
- Mettre à disposition la liste des outils, applications et matériels (ordinateurs / réseaux / micro multidirectionnels / visio) utilisés en commun.
- Diffuser les tutoriels sur le bon usage des classes virtuelles proposés par les services académiques ou les opérateurs (CNED, CANOPE) ou l'IH2EF (cf. **formation M@gistere organisée par l'IH2EF**)
- Diffuser les codes d'accès aux plateformes et aux services distants.



Le chef d'établissement doit être joignable facilement et les circuits de sollicitation et de communication sont donc à adapter.

Mettre en place une chaîne de délégation si nécessaire.

Organiser et impulser : les points essentiels

Assurer un mode de communication stable pour le dialogue avec les familles et les associations de parents (en référence aux consignes adressées par les recteurs)

Anticiper d'éventuels moyens alternatifs de « basse technologie » (téléphone - courriels - SMS - écrits papier ...) à mobiliser en soutien ou en remplacement en cas de défaillances techniques dues à la multiplication des flux, aux encombrements horaires ou du fait d'une maîtrise technique insuffisante des acteurs ou des usagers.

- Assurer le transfert de lignes téléphoniques des accueils ou secrétariats d'établissements pour permettre la communication entrante.
- Penser aux deux sens de circulation de l'information : descendante vers la communauté éducative et ascendante pour le recueil des besoins et des demandes de la part des familles ou usagers de l'école.
- Éviter toute polysémie dans les termes employés pour la communication à l'adresse des équipes et des usagers.
- Proposer une explicitation maximale et distinguer, dans les communications, les informations relatives aux circuits, aux moyens, aux agendas ou aux contacts.
- Rendre la nouvelle organisation de l'établissement transparente pour les usagers et les familles.
- Utiliser des termes rassurants et annoncer les prochains rendez-vous.

1

Recommandation

Proposer un court guide méthodologique à l'adresse des élèves et des familles pour rappeler les bonnes pratiques et les choix organisationnels de l'établissement (suivi régulier dans les ENT - affichage des activités - rythme des devoirs - temps d'interactions collectives - alternance des activités et des temps de repos - temps indicatif à consacrer par jour à telle ou telle discipline, etc...).

Organiser et impulser : les points essentiels

Organiser et planifier les échanges pédagogiques avec les équipes

L'organisation retenue doit permettre aux chefs d'établissement d'avoir une vision d'ensemble dans une situation complexe et très évolutive.

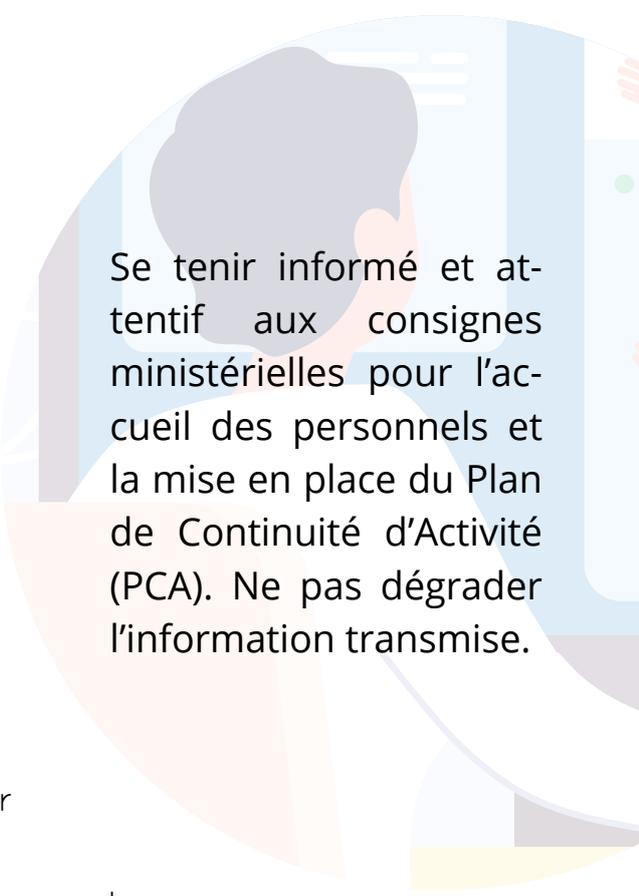
Recommandation

Échanger régulièrement, par niveau de classe, avec les professeurs principaux. Prévoir un rapide compte rendu qui sera distribué pour permettre une bonne communication à destination des professeurs et des équipes élargies (CPE, PsyEn, Professeur documentaliste).

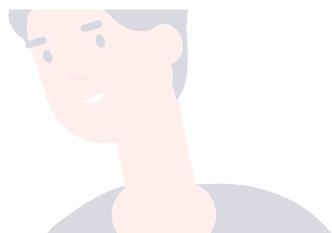
2

Objectifs de ces échanges :

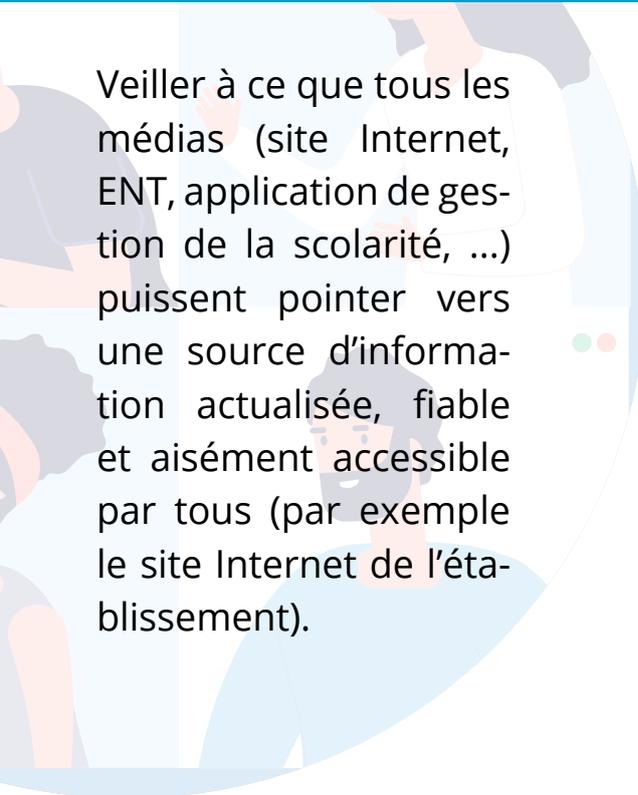
- S'assurer dans un premier temps que les équipes d'enseignants de chaque classe se sont saisies des enjeux et des particularités de l'enseignement à distance. Mettre en place rapidement un soutien spécifique pour les personnels si nécessaire.
- S'assurer que le travail d'équipe est efficace et cohérent vis-à-vis des élèves pour éviter des déséquilibres.



Se tenir informé et attentif aux consignes ministérielles pour l'accueil des personnels et la mise en place du Plan de Continuité d'Activité (PCA). Ne pas dégrader l'information transmise.



Organiser et impulser : les points essentiels



Veiller à ce que tous les médias (site Internet, ENT, application de gestion de la scolarité, ...) puissent pointer vers une source d'information actualisée, fiable et aisément accessible par tous (par exemple le site Internet de l'établissement).

Recommandation

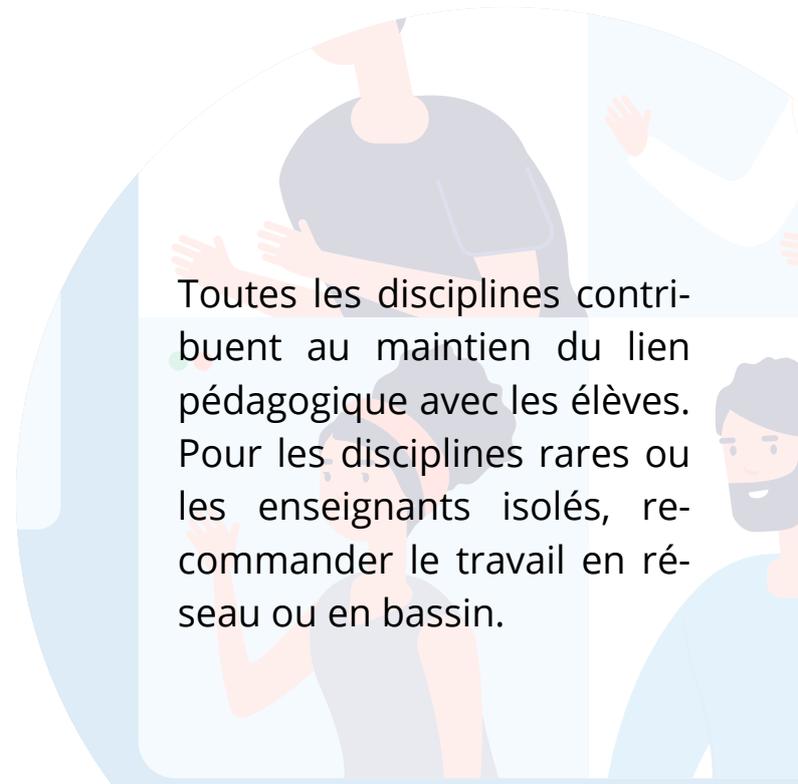
Mettre en place des rendez-vous réguliers des équipes/champs disciplinaires en fonction des tailles d'établissement, en particulier pour permettre le bon échelonnement des activités proposées aux élèves.

3

Objectifs de ces échanges :

— Définir selon les niveaux et filières une priorisation éventuelle entre disciplines et enseignements dans l'organisation hebdomadaire, notamment des classes virtuelles. Apporter une vigilance particulière aux disciplines fondamentales dans chaque niveau, voie, filière.

— Repérer, en coordination avec les corps d'inspection, ce qui est transférable didactiquement de la classe au distanciel eu égard aux conditions de terrain et des établissements.

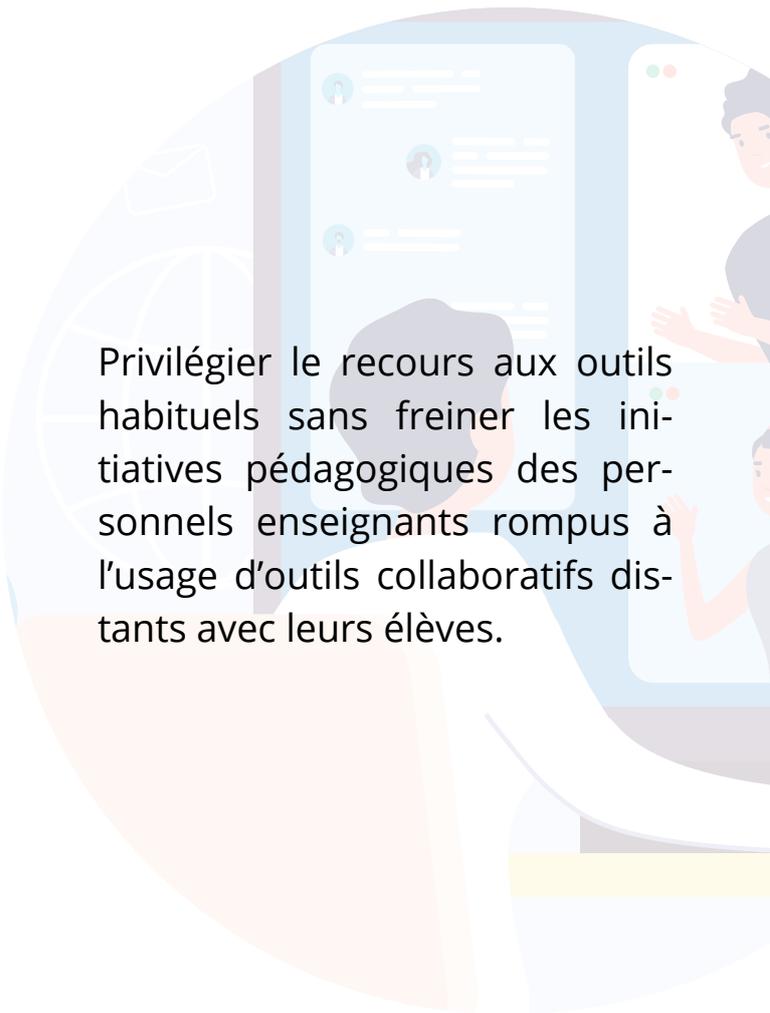


Toutes les disciplines contribuent au maintien du lien pédagogique avec les élèves. Pour les disciplines rares ou les enseignants isolés, recommander le travail en réseau ou en bassin.

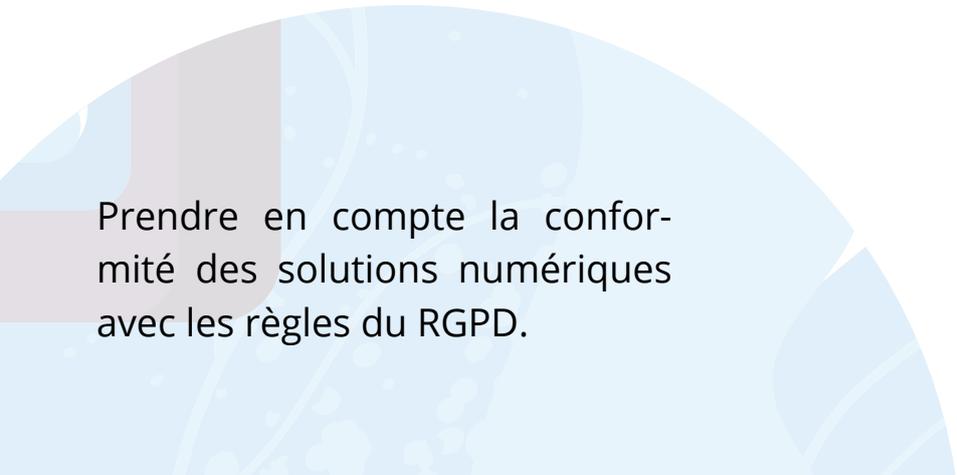
Organiser et impulser : les points essentiels

Stabiliser l'écosystème technique

- Privilégier le recours aux outils habituels des équipes.
- Prendre en compte des difficultés de connexion ou matérielles des familles.
- Envisager des temps de connexion décalés selon les niveaux par exemple pour éviter la surcharge de l'ENT.
- Penser les supports de façon adaptée aux smartphones pour permettre à quasiment tous les élèves ou les parents de se connecter.
- Mettre en place techniquement la classe virtuelle du CNED, les outils de gestion de la scolarité, etc...



Privilégier le recours aux outils habituels sans freiner les initiatives pédagogiques des personnels enseignants rompus à l'usage d'outils collaboratifs distants avec leurs élèves.



Prendre en compte la conformité des solutions numériques avec les règles du RGPD.

Le pilotage pédagogique

La situation exige de repenser le fonctionnement de l'établissement à l'échelle d'un système, de mobiliser l'ensemble des acteurs et de répartir les charges de travail. L'éloignement physique doit être compensé par un travail collectif qui s'organisera en premier lieu selon des habitudes déjà prises mais qui doit se structurer pour être lisible de chacun (élèves, famille, enseignants et communauté éducative). Une réflexion peut être engagée sur les organisations de groupes d'élèves.

Le chef d'établissement accompagne les personnels de façon à construire cette nouvelle organisation. Le temps se structure autour de l'activité des élèves et des temps de rendez-vous. Les corps d'inspection viennent en appui des équipes et des établissements pour toutes les questions pédagogiques.

Organiser le travail des personnels

- Recenser les compétences particulières au sein de l'établissement, les diffuser et favoriser la production de tutoriels ou d'accompagnement personnalisés.
- Se donner la possibilité d'installer des « coordinateurs pédagogiques à l'aise avec l'enseignement à distance » en fonction des appétences ou des compétences. C'est l'occasion de proposer des « rôles professionnels » différents au sein des équipes en valorisant les compétences et les initiatives déjà prises par certains ou certaines (veiller le plus possible à l'auto désignation par les équipes enseignantes, respectant en cela leur liberté pédagogique et leur capacité à faire groupe).
- Mobiliser les enseignants pour partager les bonnes expériences, en s'appuyant sur des outils qu'ils pratiquent déjà, et inciter à l'organisation de formations rapides entre pairs à destination des personnels ayant des difficultés ou ne sachant pas suffisamment utiliser les outils d'enseignement à distance.
- Favoriser le travail collectif au sein des disciplines et des équipes pédagogiques afin de faciliter l'organisation du travail à distance d'un point de vue pédagogique et technique et d'aménager une vision partagée.
- Repositionner les professeurs documentalistes et les référents numériques en tant que conseil et soutien auprès des enseignants disciplinaires sur les questions des ressources et leurs usages.



Encourager la diversification des ressources et des activités

Les ressources « Ma classe à la maison » sont adaptées aux usages numériques et peuvent venir en appui des ressources propres des équipes notamment pour le cours. Il faut les encourager et les articuler avec un travail des élèves en autonomie : travaux de recherche, activités pratiques, ludiques, de lecture, d'écriture, de calcul pour permettre aux élèves de rester mobilisés et de ne pas décrocher.

- Encourager l'usage de ressources déjà existantes, en lien avec les professeurs documentalistes et les référents numériques : manuels, ressources de la Dgesc, banque BRNE, chaînes Youtube, ressources académiques, émission de télévision, radio... mais toujours articuler ce travail avec le dispositif de suivi (notamment classe VIA, Devoirs Maison, mails etc...).
- Conseiller les professeurs en veillant au respect des principes qui s'appliquent à l'enseignement distant avec :
 - un choix d'activités compatibles avec des productions courtes des élèves et susceptibles de générer des traces d'activité exploitables, notamment durant les classes distantes ;
 - des activités moins longues, plus granulaires et qui favorisent les interactions ;
 - une attention sur la fréquence et la quantité des activités proposées qui doivent être distribuées au sein de l'équipe pédagogique et raisonnablement réparties dans le temps hebdomadaire de l'élève ;
 - une attention particulière à la clarté des consignes données par les enseignants aux élèves (courte vidéo « travail à la maison à faire » de 1 minute - consignes claires, simples) ;
 - la mise en place d'outils de travail collaboratif ou de tous moyens agiles pour la conservation des traces d'activité visant à favoriser un dialogue entre enseignants et élèves / entre enseignants eux-mêmes.

4

Recommandation

Ouvrir un espace « Ma classe à la maison » du CNED pour chaque groupe classe.

Le pilotage pédagogique

Utilisation des classes virtuelles

Les classes virtuelles régulières sont utiles pour guider le travail, faire des bilans, s'assurer du suivi des élèves mais ne sont pas toujours adaptées aux apprentissages magistraux. Il est préférable d'en faire des moments d'échanges actifs.

La mise en place de classes virtuelles disciplinaires pour chaque groupe classe apporte une réelle plus-value notamment pour rythmer et ritualiser le regroupement des élèves. Elle peuvent être encouragées, en tenant compte des contraintes techniques.

Les classes virtuelles ne doivent pas être trop longues ou trop nombreuses.

Exemples :

- une ou deux classes par jour au maximum en collège ;
- deux classes par jour au maximum en lycée.

La vie scolaire et les tuteurs doivent être impliqués dans le suivi de la présence des élèves dans les classes virtuelles.

Le suivi et la régulation

Le pilotage du suivi et de la régulation nécessite que le chef d'établissement prenne appui sur sa nouvelle organisation et sur les personnels impliqués dans celle-ci. Le nouveau système mis en place doit s'accompagner d'un « mode d'emploi » explicitant son fonctionnement, le déroulement et la périodicité des réunions. Là encore, ce fonctionnement doit être connu de toute la collectivité éducative.

Organisation d'un tutorat

Le tutorat de proximité incombe naturellement aux professeurs principaux, notamment sur les aspects pédagogiques.

En pratique afin d'alléger la charge de travail des professeurs principaux, les chefs d'établissement peuvent mettre en place un système de tutorat (1 tuteur pour une dizaine d'élèves) et confier cette mission à un interlocuteur référent. Celui-ci accompagnera la scolarité à distance des élèves, s'assurera de la motivation individuelle ou du repérage des difficultés des élèves ou des familles et fera un retour régulier aux professeurs principaux.

Avoir une attention particulière pour les élèves à risque de décrochage

Les établissements doivent porter un regard sensible sur les élèves à risque de décrochage, connus des enseignants et de la vie scolaire, pour lesquels la distance peut venir renforcer ce phénomène. Pour ces élèves un accompagnement personnalisé peut être mis en place et coordonné par les CPE.

- Trouver des moyens/méthodes pour renforcer la motivation, par exemple :
 - mettre en avant le rôle des délégués de classe ;
 - lancer des challenges entre élèves ou favoriser le travail en petits groupes à distance ;
 - encourager le tutorat et la collaboration entre élèves.
- Assurer une vigilance concernant les familles ne disposant pas d'outils numériques. Privilégier le recours aux manuels, aux écrits traditionnels et aux contacts téléphoniques.

Le suivi et la régulation

Mettre en place une évaluation adaptée

Les élèves sont en ce moment dans une situation très particulière, l'évaluation peut se faire à distance et doit être envisagée différemment ou selon des modalités nouvelles (QCM interactifs etc.).

Après la période de rodage : être clair vis-à-vis des équipes sur les attendus des écrits et les modalités de retour (en quantité et qualité) pour pouvoir dialoguer avec les familles.

Un prochain document d'appui apportera des pistes pour le chef d'établissement pour aider à l'organisation des dispositifs d'évaluation.

Recommandation

Avoir un discours clair sur les évaluations.

5

S'appuyer sur le cahier de texte numérique comme outil de suivi du travail des élèves.